

5087
Tp 152 m / 22

Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux

et des Universités du Midi

QUATRIÈME SÉRIE

Commune aux Universités d'Aix, Bordeaux, Montpellier, Toulouse

XLVI^e ANNÉE



REVUE

DES

ÉTUDES ANCIENNES

Paraissant tous les trois mois

TOME XXVI

N° 3

Juillet-Septembre 1924

C. GERMAIN de MONTAUZAN

Le confluent du Rhône et de la Saône
à l'époque romaine

Bordeaux :

FERET & FILS, ÉDITEURS, 9, RUE DE GRASSI

Grenoble : A. GRATIER & C^o, 23, GRANDE-RUE

Lyon : DESVIGNE, 36-42, PASSAGE DE L'HÔTEL-DIEU

Marseille : PAUL RUAT, 54, RUE PARADIS | **Montpellier :** C. COULET, 5, GRAND'RUE

Toulouse : ÉDOUARD PRIVAT, 14, RUE DES ARTS

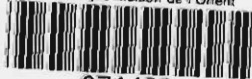
Lausanne : F. ROUGE & C^o, 4, RUE HALDIMARD

Paris :

E. DE BOCCARD, 1, RUE DE MÉDICIS, VI^e

C. KLINCKSIECK, 11, RUE DE LILLE, VII^e

Bibliothèque Maison de l'Orient



071486

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES

Tome XXVI, 1924, N° 3

SOMMAIRE

M. Bulard, Ἀρχαιογραφίαις	193
J.-R. Palanque, Le témoignage de Socrates le Scholastique sur saint Ambroise	216

ANTIQUITÉS NATIONALES

C. Jullian, Notes gallo-romaines: CIII. Dans la banlieue parisienne: Nanterre lieu saint, le martyr de Nanterre	227
C. Davillé, La terminaison celtique « avos »	230
J. Nazare de St J., L'habitation gauloise	233
German de Montauzan, Le confluent du Rhône et de la Saône à l'époque romaine	235
A. Grenier, Notes d'archéologie rhénane	242
O. Janse, Notes sur les premiers rois païens de la Suède	243
C. Jullian, Chronique gallo-romaine	254

BIBLIOGRAPHIE

Anatolian Studies presented to Sir William Mitchell Ramsay, éd. BUCKLER et CALDER (G. Radet et A. Cuny), p. 257-259. — HOPFNER, Fontes historiae religionis aegyptiacae (G. Radet), p. 259-260. — Sophocle, éd. MASQUERAY (O. Navarre), p. 260. — Euripide, éd. PARMENTIER et GRÉGOIRE (P. Masqueray), p. 261-262. — Platon, éd. CROISSET, BODIN, DIÈS (P. Roussel), p. 262-264. — WELLS, Studies in Herodotus (A. Cuny), p. 264-265. — BLABEL, Historikerfragmente auf Papyrus (P. Roussel), p. 265-266. — ROBIN, La pensée grecque (G. Richard), p. 267-268. — DELATTE, Vie de Pythagore (G. Richard), p. 268-269. — DUGAS, La céramique grecque (G. Radet), p. 269. — DUCATI, Ceramica greca, t. II (A. Grenier), p. 270-272. — POTTIER, Vases antiques du Louvre (R. Vallois), p. 272-273. — GIANELLI, Culti della Magna Grecia (A. Boulanger), p. 273-275. — MAROUZEAU, L'ordre des mots dans la phrase latine (A. Juret), p. 275-277. — MAROUZEAU, Le latin (A. Grenier), p. 277-278. — COCCHIA, Saggi glottologici (A. Cuny), p. 278-279. — BRUTSCH, FAVEZ, OLTRAMARE, Grammaire latine (A. Boulanger), p. 279-280. — PEASE, Ciceronis de divinatione (E. Galletier), p. 280-281. — CICÉRON, De l'Orateur, éd. COURBAUD, L'Orateur, Du meilleur genre d'orateurs, éd. BORNECQUE (E. Galletier), p. 281. — Tibulle, éd. PONCHONT (E. Galletier), p. 282-283. — Sénèque, Consolations, éd. R. WALTZ (E. Galletier), p. 284. — Tacite, Annales I-III, éd. GOELZER (E. Galletier), p. 285. — MONCEAUX, Littérature donatiste (A. Fliche), p. 285-288. — LOWE et RAND, Fragment of Pliny the Younger (A. Juret), p. 288-289. — DEONNA, Sculptures antiques de Genève (R. Lantier), p. 289. — RICARD, Marbres antiques du Prado (R. Lantier), p. 289-290. — FÉGHALI et CUNT, Du genre grammatical en sémitique (A. Cuny), p. 290.

CHRONIQUE DES ÉTUDES ANCIENNES

Métrologie préhellénique (A. Cuny), p. 291. — Le droit grec (F. Dürrbach), p. 291. — Religions païennes et religion juive; les Grecs en pays gète; Phocion; Byzantion (G. Radet), p. 292-293. — Rome avant les rois; Cinna (A. Piganiol), p. 293-294. — Chute des voyelles brèves (A. Juret), p. 294-295. — Gallio et St Paul (J. Colin), p. 295-296.

Publications nouvelles adressées à la Revue 296

GRAVURES

Peinture murale de Délos, p. 193; mosaïque de Rome, p. 207; relief d'un sarcophage du Musée des Offices, p. 211. — Village de Montlaurens, p. 234. — Presqu'île lyonnaise, p. 237; confluent de la Saône et du Rhône, p. 239. — Tumuli de Vieil Upsal et tumulus d'Otтар, avec leur contenu, p. 244-250; collier de Sudermanie, p. 251.

DIRECTION ET RÉDACTION

ANTIQUITÉ CLASSIQUE
M. Georges RADET
9 bis, rue de Cheverus
BORDEAUX

ANTIQUITÉS NATIONALES
M. Camille JULLIAN
30, rue Guynemer
PARIS (VI^e)



LE CONFLUENT DU RHÔNE ET DE LA SAÔNE A L'ÉPOQUE ROMAINE

Chacun sait que le confluent du Rhône et de la Saône, à Lyon, s'est déplacé au cours des siècles. Sa dernière modification s'est opérée vers la fin du dix-huitième, par les travaux de l'architecte Perrache, qui l'ont reporté à plus de deux kilomètres en aval du point où il se trouvait auparavant, et ont incorporé à la ville un vaste espace formé d'îlots et de marécages, dès lors nivelé et unifié; ce fut le quartier dit de Perrache, qui comprend la gare principale de Lyon, et se prolonge jusqu'au bourg de la Mulatière, au pied duquel se fait la jonction des deux cours d'eau. C'est à l'emplacement de la place Carnot (v. le plan sommaire ci-joint de la presqu'île lyonnaise) qu'elle s'effectuait antérieurement à ces travaux. Mais jusqu'au xii^e siècle, elle était encore beaucoup en amont, suivie d'une île d'étendue et d'importance considérables, l'île d'Ainay, où s'étaient fondées la basilique et l'abbaye de ce nom. L'abbaye a disparu depuis plus de cent ans, remplacée ainsi que ses jardins et dépendances par des rues et des immeubles bien bâtis: quartier limité à présent au sud par la place Carnot, au nord par la place Bellecour.

A l'époque romaine, l'île d'Ainay (*Athanacum*) était déjà très peuplée, principalement occupée par les marchands de vin et négociants de toute espèce, qui y avaient leurs magasins et entrepôts. On appelait cet ensemble *Kanabae* ou *in Kanabis*, mot qui indique bien des bâtiments sommaires, des baraquements. Cependant, à côté de ces docks, où s'entassaient les marchandises, les négociants possédaient des demeures particulières luxueuses, si l'on en juge par de fort belles mosaïques, découvertes en différents points du quartier¹.

Le nom d'*Athanacum*, donné à l'île, ainsi qu'à la pointe de la colline en face, paraît être d'assez basse époque, car on ne le rencontre sur aucune des inscriptions, datant des premiers siècles de l'Empire, qui y furent découvertes².

1. Pour ce qui concerne ces mosaïques, se reporter au récent ouvrage de M. P. Fabia, *Musées de Lyon, mosaïques romaines*. Lyon, Audin, 1923.

2. Il est mentionné pour la première fois par Grégoire de Tours (*De gloria martyrum*, 49), à propos des martyrs de Lyon de l'an 177.

On avait cru, jusque vers le milieu du siècle dernier, que le fameux autel de Rome et d'Auguste, ainsi que l'amphithéâtre qui l'avoisinaient, se dressaient jadis dans cette île. Depuis la découverte d'importants fragments de l'autel sur le penchant de la colline de la Croix-Rousse, et la détermination exacte de l'emplacement de l'amphithéâtre en ce même quartier, l'opinion ancienne est entièrement abandonnée. Mais comme les textes antiques disent formellement qu'autel et amphithéâtre étaient *au confluent* du Rhône et de la Saône, un renouveau de crédit s'est attaché à l'idée déjà soutenue qu'une première jonction des deux cours d'eau s'effectuait alors immédiatement au pied de la colline où s'élevaient ces monuments. Les anciens fossés des Terreaux, existant au Moyen-Age à l'endroit où s'étend à présent la place de ce nom, engageaient à se représenter un canal de communication, sinon créé, du moins aménagé, régularisé par le travail des ingénieurs romains, et garni de beaux édifices le long de ses rives ¹. Il y aurait donc eu ainsi une autre île précédant celle d'Ainay. Quant à la limite de cette dernière au sud, Allmer, l'archéologue et épigraphiste lyonnais bien connu, la définissait comme il suit, en même temps qu'il fournissait sur cette question du confluent quelques données certaines ².

« L'espace compris entre les jardins de l'autel, limités par un canal de 20 mètres de large allant dans la direction du fleuve à la rivière, et l'extrémité de la langue de terre qui se terminait au confluent, était une saulaie, dont le sol est aujourd'hui recouvert d'une couche d'humus et d'apports divers d'environ 16 pieds (5^m50) d'épaisseur. On rencontre le sable fluvial à 12 pieds (4 mètres) près de Saint-Bonaventure, à 15 pieds (5 mètres) près du passage de l'Argue et à la rue de la Préfecture, à 15 et 20 pieds à la place Saint-Pierre³. A la place du Plâtre ont été retrouvées des marches d'un port, à 10 pieds (2^m50) de profondeur⁴.

Le long de la rue Mercière, depuis la maison Thomé vers son extrémité nord jusqu'à la rue Ferrandière, a été reconnu, à 3 pieds (1 mètre) sous la surface du sol actuel, un quai servant de voie; il était formé par de gros blocs irréguliers de granit, et bordé de trois rangs de pierres de choin de Fay de 4 pieds de long et 2 de large. Cette rencontre fixe le cours de la Saône depuis la place Saint-Pierre jusqu'aux Jacobins.

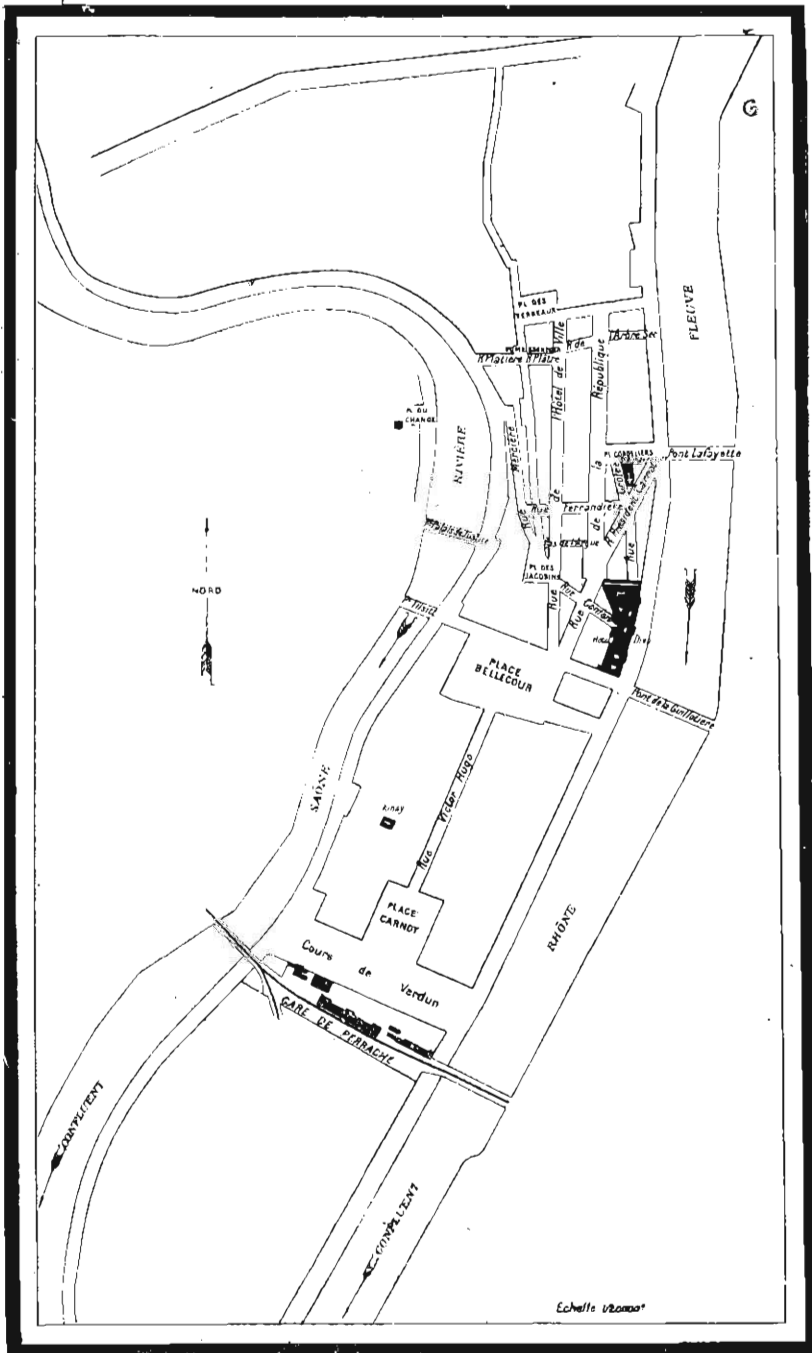
« Vers le passage de l'Argue, un canal traversait du Rhône à la Saône... Il devait être le confluent proprement dit, et former la limite

1. Ainsi le représentent Artaud et Chenavard dans leur *Atlas de Lyon antique restauré*.

2. Déjà, il est vrai, indiqués par Artaud, *Lyon souterrain*, p. 180.

3. Il s'agirait ici, comme nous le verrons plus loin, du premier confluent

4. V. note précédente.



Plan actuel (simplifié) de la presqu'île lyonnaise.

entre le domaine national, *ad confluentes*, et l'île lyonnaise d'Ainay. Il n'avait pas moins de 200 mètres de largeur, presque celle du Rhône au pont de la Guillotière... Le Rhône passait sans doute où il passe actuellement, mais la Saône se portait beaucoup plus qu'aujourd'hui sur la gauche: elle venait jusqu'à la rue Mercière, et c'est elle qui déviait pour aller se joindre au Rhône. Le biais de la rue Confort marque peut-être encore la direction du confluent¹.

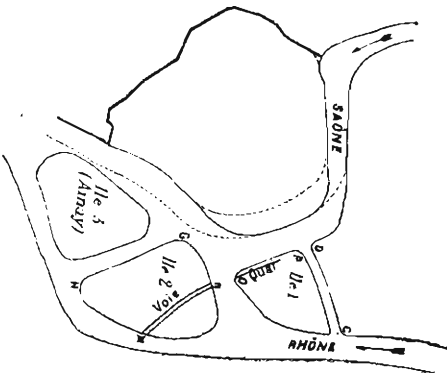
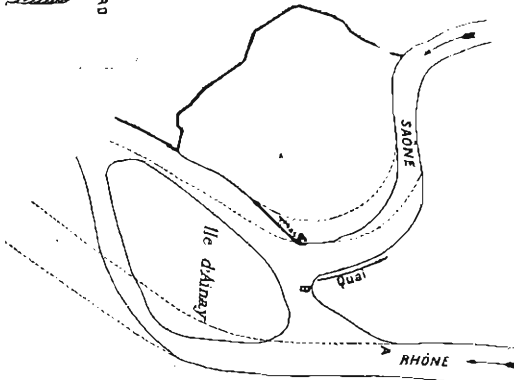
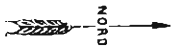
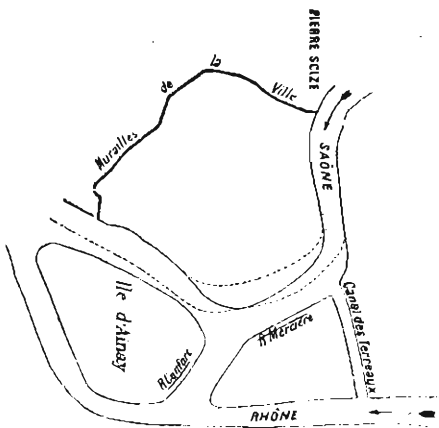
La question a été reprise dernièrement par M. Marius Audin, imprimeur-éditeur à Lyon, qui a fait paraître une étude très soigneusement documentée sur les variations du confluent depuis les plus anciennes époques jusqu'à nos jours². Je me bornerai à relater son opinion en ce qui concerne l'époque romaine. Sans s'arrêter à l'idée d'un premier confluent aux Terreaux, M. Audin, pour le reste, rappelle, en les précisant, les renseignements donnés par Allmer. Il montre (v. schéma II, qui reproduit approximativement son dessin), comment la Saône s'infléchissait vers l'est pour suivre la direction de la rue Mercière, et admet que le fait soit bien prouvé par la découverte du mur de quai dans cette rue. Il fortifie cette preuve par l'interprétation judicieuse d'un autre fait connu, à savoir l'existence d'un mur antique dans le lit actuel de la Saône, de la deuxième arche Est de la passerelle du Palais à la première arche Ouest du pont Tilsitt. Il considère avec raison ce mur comme une digue bordant anciennement à l'ouest le cours des deux fleuves réunis, dont le confluent s'était produit vers la jonction des rues Mercière et Ferrandière, à l'extrémité aval du quai dont parle Allmer. Mais là nous le trouvons en désaccord avec celui-ci; car selon lui, et malgré la déviation constatée de la Saône, ce n'était pas elle qui se dirigeait vers le lit actuel du Rhône, mais le Rhône qui l'atteignait par un bras important AB, qu'atteste l'existence, mentionnée par Allmer lui-même, du sable fluvial vers Saint-Bonaventure et vers le passage de l'Argue. M. Audin voit aussi un argument probant dans le fait que le niveau actuel de la Saône le long de la presqu'île est de 50 centimètres plus bas que celui du fleuve, sur une perpendiculaire commune menée à la hauteur de la place des Jacobins³.

Donc le Rhône devait se diriger, par la dérivation AB (schéma II), des environs de la tête du pont Lafayette vers le confluent indiqué, tandis que l'autre branche, un peu moins large que le lit unique d'à présent, suivait à peu près la direction de celui-ci, puis vers la hauteur

1. Allmer et Dissard, *Inscriptions antiques du Musée de Lyon*, t. II, p. 332. Nous représentons ici par une figure schématique (schéma I), qui n'existe pas dans Allmer, la topographie du confluent telle qu'elle ressort de sa description.

2. *Le Confluent du Rhône et de la Saône*, Lyon, 1919.

3. Cet argument, à lui seul, ne serait peut-être pas suffisant, car si les alluvions du Rhône ont comblé la dérivation AB, elles ont bien pu aussi surélever le lit actuel.



Schémas des confluent.

du pont de la Guillotière, obliquait fortement à l'ouest le long de l'île d'Ainay, comme l'indique le schéma II, où figure en pointillé son tracé actuel. Le bras AB et le confluent qui le terminait se sont obstrués peu à peu, et enfin comblés par les alluvions, sables et apports divers du fleuve.

En tout cela, l'opinion de M. Audin est bien établie. Sur certains autres points toutefois, elle peut être complétée et même modifiée. L'île d'Ainay, par exemple, n'est-elle pas, d'après son dessin, beaucoup trop allongée vers le nord-est? Elle va presque jusque vers l'église Saint-Bonaventure. Allmer, comme on l'a vu plus haut, la limitait à la rue Confort. J'opinerais pour une limite reportée encore sensiblement plus au sud, c'est-à-dire à la place Bellecour (v. schéma III). Il est avéré en effet que celle-ci, au Moyen-Age, était occupée en grande partie par un espace marécageux. C'aurait été précisément le restant d'un autre bras du Rhône, le joignant à la Saône de nouveau ou inversement, en aval du confluent qui vient d'être défini, d'un côté isolant ainsi Ainay et de l'autre déterminant une seconde île à laquelle nous laisserions (schéma III) exactement la configuration que M. Audin donne à l'île d'Ainay prolongée.

En outre, il me semble peu juste d'abandonner l'idée d'un premier confluent aux Terreaux. Si le canal, tel qu'on se le représente d'après Artaud et Chenavard, est peu vraisemblable, soit à cause de sa direction, trop perpendiculaire au Rhône, soit surtout parce que l'on n'a jamais pu reconnaître le sable du Rhône, aux abords du Grand-Théâtre et sous la place des Terreaux, il ne faut pas oublier que ce sable fluvial s'est rencontré sous la place Saint-Pierre (actuellement place Meissonnier), et que vers cette même place furent également reconnues des traces d'un ancien port. Il est ainsi parfaitement légitime de supposer un premier bras du Rhône dans la direction oblique CD (schéma III), suivant une ligne qui coïnciderait en partie avec la rue de l'*Arbre-Sec*. Sans aller jusqu'à prendre ce dernier nom pour une preuve, on peut néanmoins le trouver quelque peu significatif¹. J'admets donc volontiers l'hypothèse d'une première île comprenant le quartier Saint-Nizier, et dont le schéma III donne la configuration approximative, ainsi que celle des deux autres; car cela fait en tout trois îles et quatre confluits. Les expressions communément usitées dans les textes et inscriptions, *ad confluentes*,

1. On dit bien (Bréghet du Lut, *Archives du Rhône*, t. VII, p. 258) qu'une enseigne représentait jadis dans cette rue un arbre desséché, rappel d'un véritable arbre mort situé à l'une de ses issues, d'où la dénomination. Mais l'enseigne, à supposer qu'elle ait vraiment existé, ne consacrait-elle pas une confusion pareille à celle que l'on commet généralement au sujet de la rue parisienne de l'*Arbre-Sec*, qui occupe l'emplacement d'une ramification desséchée de la Seine, et se serait même appelée primitivement rue *Bras-Sec*? En tout cas cette identité de nom est curieuse pour deux rues issues pareillement du bord d'un fleuve dans deux villes différentes.

inter confluentes Araris et Rhodani, pluriels plus fréquents que le singulier *ad confluentem* n'en sont par là que plus justifiées.

On pourrait objecter qu'avec cette hypothèse on fait de la communication entre la rive gauche du Rhône et la colonie de Plancus une opération compliquée et peu praticable, donc historiquement invraisemblable. Mais quelle que soit l'hypothèse, du moment qu'il y avait au moins une île à traverser, il fallait toujours passer l'eau deux fois, trois fois même si l'on suivait l'itinéraire qui va être indiqué.

M. C. Guigue, dans sa savante étude sur l'ancien hôpital fondé par le roi Childebert¹, place cet établissement sur la rive droite de la Saône, à la *Saunerie*, c'est-à-dire vers la place du Change, en face du pont de ce nom, auquel on aboutissait naturellement en suivant le quai qu'a remplacé la rue Mercière. Or, d'après le même auteur, l'ancien port du Rhône, auquel venaient, à l'époque romaine et plus tard, aborder tous les voyageurs qui traversaient ce fleuve pour entrer à Lyon en venant d'Italie, ou de Vienne par la route abrégée, était à la hauteur du pavillon central de l'Hôtel-Dieu moderne². De là, pour atteindre l'hôpital (*xenodochium*), on suivait la direction de la rue Confort, puis de la rue Mercière. Or, dans l'hypothèse d'Allmer (schéma I), la rue Confort est représentée par un quai, la rue Mercière par un autre ; et il était nécessaire de franchir l'eau pour passer d'un quai à l'autre. Dans l'hypothèse de M. Audin comme dans la nôtre, la direction de la rue Confort serait marquée par une ligne MN³ traversant l'île, la nécessité étant la même de passer l'eau pour atteindre le quai OP.

Il est vrai que pour se rendre à l'autel de Rome et d'Auguste, il fallait, dans notre hypothèse, après avoir suivi le quai OP, traverser en outre le bras CD du Rhône. Mais de l'une ou de l'autre des deux rives extrêmes on pouvait, pour aller à l'autel, franchir le Rhône en amont de C, la Saône en amont de D.

Il est bon de noter au surplus qu'à l'époque romaine les emplacements marqués au schéma III par les îles 1 et 2 n'étaient guère habités, si l'on en juge par leur dénûment total en fait de vestiges antiques signalés, à part quelques inscriptions, découvertes presque uniquement au voisinage de l'église Saint-Pierre, c'est-à-dire près du premier confluent qu'admet notre hypothèse, e relatives presque toutes à des prêtres de l'autel fédéral⁴. Rien de plus rationnel que de supposer que vers le haut Moyen-Age, au moment où le christianisme triomphait, ces restes du paganisme aient été précipités des alentours de l'autel dans l'eau fluviale la

1. *Notre-Dame de Lyon*, dans la *Revue du Lyonnais*, 1876.

2. Point M du schéma III.

3. Elle ne figure qu'au schéma III.

4. *CIL*, XIII, 1674-1675-1691-1706-1713-1714-1722-1727-1807.

plus voisine, vers l'emplacement susdit, où ils furent plus tard retrouvés.

Dans ces deux premières îles, qui sans doute faisaient partie du territoire fédéral de Condate, les constructions devaient se borner à des magasins et entrepôts installés le long des berges, elles-mêmes bordées de quais comme celui qui a été découvert rue Mercière, quelques voies faisant communiquer entre eux les points importants du pourtour, et beaucoup d'espace demeurant à l'état de terrains vagues. D'après la légende, saint Pothin et ses compagnons auraient édifié ou plutôt creusé dans ces solitudes leur premier sanctuaire. Ce qui est à peu près certain, c'est que tout ce quartier, insulaire ou non, se peupla et se garnit à l'époque de la domination burgonde, et que l'église des Saints Apôtres, consacrée plus tard à saint Nizier, n'est autre que la basilique édifiée par saint Patient, évêque de Lyon, au *v*^e siècle, et décrite en termes enthousiastes par Sidoine Apollinaire, qui omet d'ailleurs de lui donner un nom et de bien définir sa place. Telle est du moins l'opinion aujourd'hui la plus accréditée à Lyon.

C. GERMAIN DE MONTAUZAN.



BIBLIOTHÈQUE DES UNIVERSITÉS DU MIDI

FERET ET FILS, éditeurs, 9, rue de Grassi, Bordeaux.

- FASCICULE V. — **Pensées de Marc-Aurèle**, traduction de M. Auguste COUAT, recteur de l'Académie de Bordeaux, éditée par M. Paul FOURNIER, maître de conférences à la Faculté des Lettres de l'Université de Bordeaux. Prix : 20 francs.
- FASCICULE VI. — **Recherches sur la religion gauloise**, par M. Camille JULIAN, professeur honoraire à la Faculté des Lettres de l'Université de Bordeaux, professeur au Collège de France. Prix : 15 francs.
- FASCICULE VII. — **L'astrologie chez les Gallo-Romains**, par M. H. DE LA VILLE DE MIRMONT, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Bordeaux. Prix : 12 francs.
- FASCICULE XIII. — **Cybébé. Étude sur les transformations plastiques d'un type divin**, par M. Georges RADET, doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Bordeaux. Prix : 20 francs.
- FASCICULE XVII. — **Les Nouvelles de Léon le Sage**, par H. MONNIER, doyen honoraire de la Faculté de Droit de Bordeaux. Prix : 25 francs.
-

DERNIERS OUVRAGES REÇUS

De la **Librairie orientaliste Paul Geuthner**, 13, rue Jacob, Paris (VI^e):

- CHAMPOLLION, *Lettre à M. Dacier*, édition du centenaire par Henri Sottas (84 + 52 pages in-8°, avec IV planches). Prix : 20 francs.
- G. CONTENAU, *Éléments de bibliographie hittite* (in-8° de vii-137 pages). Prix : 20 francs.
- G. CONTENAU, *La glyptique syro-hittite* (in-8° de xii-217 pages avec XLVIII planches). Prix : 40 francs.
- J. G. FRAZER, *Les origines de la famille et du clan*, trad. J. de Pange (in-8° de 185 pages). Prix : 15 francs.
- GAUDEFROY-DEMONBYNES, *La Syrie à l'époque des Mamelouks* (in-8° de cxix-288 pages). Prix : 50 francs.
- FR. HROZNÝ, *Code hittite*, I^{re} partie (in-8° de 159 pages, avec XXVI planches). Prix : 36 francs.
- CH.-F. JEAN, *Sumer et Akkad* (in-8° de 165 pages, avec XCII planches). Prix : 40 francs.

De **The University of Illinois Press**:

Studies in Language and Literature, vol. IX, n° 1 : A. W. Secord, *Studies in the narrative method of Defoe* (in-8° de 248 pages). Prix : £ 1,50.

De **The University of Wales Press**:

Aberystwyth Studies, t. IV, *Jubilee Volume* (in-8° de ix-276 pages). Prix : 6 shillings nett.

Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux

FONDÉES EN 1879 PAR MM. LOUIS LIARD ET AUGUSTE COUAT

Directeur : M. Georges RADET

QUATRIÈME SÉRIE

PUBLIÉE PAR

Les Professeurs des Facultés des Lettres d'Aix-Marseille, Bordeaux, Montpellier, Toulouse

ET SUBVENTIONNÉE PAR

LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

LE CONSEIL MUNICIPAL DE BORDEAUX

LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

LE CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

LE CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

LE CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

LA FACULTÉ DES LETTRES D'AIX-MARSEILLE

LE COLLÈGE DE FRANCE (FONDS PEYRAT, ANTIQUITÉS NATIONALES)

Prix de l'abonnement :

I. REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES

France. F. 30 » | Union postale. F. 35 »

II. BULLETIN HISPANIQUE

France. F. 30 » | Union postale. F. 35 »

Depuis 1919, le *Bulletin italien*, qui formait la III^e section du recueil, a cessé de lui être incorporé.

Les années I à XVIII (1900 à 1918) sont en vente à des prix variant de 12 à 20 francs le volume.

Les prix ci-dessus indiqués pour les abonnements ne s'entendent que de l'année courante. Pour les années écoulées, le prix, suivant le plus ou moins de rareté du volume; varie entre 25 et 50 francs. Certaines années sont complètement épuisées.

Il n'est vendu de numéros isolés que dans la mesure des excédents. Quand un fascicule est demandé, non pour compléter une collection, mais pour se procurer un article, l'éditeur peut fournir un tirage à part.

Toute réclamation relative à une livraison non parvenue doit être faite au plus tard lors de la réception du fascicule suivant.

Le montant des abonnements, les demandes de numéros ou de tirages à part, les réclamations pour manques doivent être adressés à :

MM. PERET et FILS, éditeurs, rue de Grassi, 9, Bordeaux.